

RAPPORT D'INCIDENT

Année scolaire :

Nom/ prénom de l'élève :Classe :

Date et lieu de l'incident : Heure :Auteur du rapport:

MOTIF(S) :

- Agression
- Refus de travail
- Insultes
- Autre(s) (à préciser)

MESURE(S) DEJA PRISE(S) PAR L'ENSEIGNANT :

- Mot aux parents dans le carnet
- Retenue
- Convocation de la famille
- Autres (à préciser) :.....

La famille de l'élève a été informée de l'incident par l'enseignant: OUI NON.

Si OUI : Par le carnet de liaison de l'élève Par téléphone

Circonstances détaillées :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

RAPPEL concernant l'exclusion ponctuelle du cours

L'exclusion ponctuelle du cours doit demeurer exceptionnelle et justifiée par un cas extrêmement grave mettant en jeu la sécurité des personnes et des biens (menaces, violences physiques,...) et donner lieu systématiquement à une information écrite aux cpe ainsi qu'au chef d'établissement.

L'élève exclu doit obligatoirement être accompagné à la Vie Scolaire avec du travail à faire par un élève de la classe désigné par le professeur ou si besoin par un surveillant.

Fait à St BENOIT, le.....

Signature du personnel :